



Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe
(Monitoring Committee)
Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe
(Commission de suivi)

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE (COMMISSION DE SUIVI)

Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Carnet de bord n° 2011/002

28 janvier 2011

La Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi), réunie à Strasbourg, les 24, 25 et 27 janvier 2011, sous la présidence d'abord de M. Bender (Pologne, GDE), doyen d'âge, puis de M. Dick Marty (Suisse, ADLE) :

en ce qui concerne :

- *Composition du Bureau de la Commission* :
 - . a élu M. Dick Marty (Suisse, ADLE) Président
 - . a élu Mme Josette Durrieu (France, SOC) 1^{ère} Vice-Présidente
 - . a élu M. Pedro Agramunt (Espagne, PPE/DC) 2^e Vice-Président
 - . a élu Mme Karin S. Woldseth (Norvège, GDE) 3^e Vice-Présidente
- *Dialogue post-suivi avec la Turquie* (rapporteur : Mme Josette Durrieu, France, SOC) : a entendu un rapport du rapporteur sur sa visite d'information à Istanbul, Diyarbakir et Ankara du 8 au 13 janvier 2011 et a décidé de revenir sur cette question lors de l'une de ses prochaines réunions ;
- *Moldova* (corapporteurs : Mme Lise Christoffersen, Norvège, SOC, et ...) : a désigné M. Piotr Wach (Pologne, PPE/DC) corapporteur en remplacement de M. Egidijus Vareikis (Lituanie, PPE/DC) ;
- *Albanie* (corapporteurs : M. Jaakko Laakso, Finlande, GUE, et ...) : a désigné M. Tomáš Jirsa (République tchèque, GDE) corapporteur en remplacement de M. David Wilshire (Royaume-Uni, GDE) ;
- *Conseil des élections démocratiques (Commission de Venise)* : a désigné, pour l'année 2011, Mme Karin S. Woldseth (Norvège, GDE) en tant que représentante et Mme Marietta de Pourbaix-Lundin (Suède, PPE/DC) en tant que suppléante de la Commission au sein du Conseil des élections démocratiques ;
- *Serbie* (corapporteurs : M. Davit Harutyunyan, Arménie, GDE, et Mme Sinikka Hurskainen, Finlande, SOC) : a tenu un échange de vues, avec la participation de M. Patrick Paquet, Political Desk Officer pour la Serbie au sein de la Commission européenne ;
- *Fédération de Russie* (corapporteurs : M. György Frunda, Roumanie, PPE/DC, et M. Andreas Gross, Suisse, SOC) : a entendu un rapport oral des corapporteurs sur leur visite d'information à Moscou et Kazan du 18 au 22 janvier 2011 ;
- *Azerbaïdjan* (corapporteurs : M. Joseph Debono Grech, Malte, SOC, et M. Pedro Agramunt, Espagne, PPE/DC) : a pris note d'un rapport de la Commission ad hoc du Bureau de l'Assemblée sur l'observation des élections législatives en Azerbaïdjan et a entendu une déclaration de M. Agramunt, corapporteur ;

- *Hongrie* : a reporté à sa prochaine réunion l'échange de vues avec le Président de la délégation hongroise sur des développements récents dans le domaine de la loi sur les médias et des réformes constitutionnelles ;
- *Les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie* : a approuvé le projet de procès-verbal de l'audition qui s'est tenue à Paris à l'Assemblée nationale le 17 janvier 2011, a tenu un échange de vues, et a adopté un projet de décision proposé par le Président de la Commission sur la manière dont la Commission de suivi devrait poursuivre ses travaux concernant ce dossier (voir annexe) ;
- *Ukraine* (corapporteurs : Mme Mailis Reps, Estonie, ADLE, et Mme Marietta de Pourbaix-Lundin, Suède, PPE/DC) : a tenu un échange de vues sur la situation constitutionnelle en Ukraine avec le Professeur Kaarlo Tuori, membre de la Commission de Venise, et M. Thomas Markert, Secrétaire de la Commission de Venise ;
- *Autorisation de visites d'information* : a autorisé des visites d'information en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, à Monaco, au Monténégro et en Ukraine ;
- *Prochaine réunion* : a décidé de tenir sa prochaine réunion à Paris le 25 mars 2011.

Caroline Ravaud, Agnieszka Nachilo, Bas Klein, Sylvie Affholder

cc : *Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire*
Directeur Général, Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales de l'Assemblée
Secrétaires des groupes politiques de l'Assemblée
Observateurs auprès de l'Assemblée

Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Représentant Spécial auprès du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les questions organisationnelles et la réforme
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication

Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

ANNEXE

Les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie

Proposition du Président sur la manière dont la Commission de suivi devrait poursuivre ses travaux concernant ce dossier, approuvée par la Commission lors de sa réunion du 27 janvier 2011

Conformément à la Résolution 1683 (2009), la Commission reste saisie de cette question et décide que :

- les conséquences de la guerre, ainsi que la mise en œuvre des recommandations et demandes de l'Assemblée faites à la Géorgie et à la Russie dans les résolutions pertinentes sur cette question, seront suivies par les corapporteurs respectifs pour la Géorgie et la Russie, dans le cadre des procédures de suivi en cours pour ces deux pays ;
- les corapporteurs, sous la responsabilité et coordination du Président de la Commission de suivi, présenteront chaque année à la Commission une note d'information commune, dans laquelle ils rendront compte des développements pertinents se rapportant au conflit et donneront leurs conclusions concernant la mise en œuvre des demandes de l'Assemblée telles qu'exprimées dans les résolutions à ce sujet ;
- cette note d'information sera discutée par la Commission lors d'une séance spécifique dans laquelle elle sera également mise à jour, entre autres, sur les développements pertinents dans d'autres forums internationaux.

De plus, la Commission sera informée des éventuels travaux de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population se référant à la situation humanitaire.